



# Municipalité de Saint-Thomas

## Formulaire de remboursement 2025

Politique de remboursement d'activités hors territoire

Veuillez vous référer à notre site internet pour connaître toutes les conditions d'admissibilité au programme.

### Étape 1 | Identification du/de la participant.e (enfant, adolescent.e ou étudiant.e)

Prénom et nom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Âge : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

### Étape 2 | Identification du/de la requérant.e (parent, tuteur.e ou étudiant.e)

Prénom et nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

### Étape 3 | Renseignements sur l'activité ou le cours

Nom de l'activité ou le cours : \_\_\_\_\_

Débutant le : \_\_\_\_\_

Se terminant le : \_\_\_\_\_

Nom de l'entreprise ou de l'organisme : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Frais d'inscription : \_\_\_\_\_ Date du paiement final : \_\_\_\_\_

### Étape 4 | Documents obligatoires à fournir avec votre demande

Un reçu officiel de l'activité ou du cours, incluant les coordonnées de l'organisme ou de l'entreprise. La demande d'aide financière doit être transmise dans un délai maximal de 3 mois (90 jours) suivant le paiement total des coûts de l'inscription. La date du reçu fait figure de référence pour le délai de trois mois.

#### Preuve de résidence du/de la requérant.e parmi les suivantes :

- Compte de taxes récent
- Permis de conduire valide
- Facture de services récente (Hydro-Québec, télécommunications : Vidéotron, Bell, etc.)

#### Preuve de l'âge du/de la participant.e de moins de 18 ans parmi les suivantes :

- Preuve de scolarité
- Carte d'assurance-maladie
- Certificat de naissance

### Étape 5 – Attestation et signature du/de la requérant.e

- J'atteste avoir pris connaissance des conditions d'admissibilité de la Politique donnant droit à l'aide financière.

\_\_\_\_\_  
Signature du demandeur

\_\_\_\_\_  
Date

## Remettre le formulaire, dûment complété par le réclamant (parent ou tuteur), à la direction du Service des loisirs :

1. Au Service des loisirs (situé au 2<sup>e</sup> étage du centre communautaire)  
941, rue Principale, Saint-Thomas (Québec), J0K 3L0
2. Dans la chute à livre de la bibliothèque Jacqueline-Plante  
(situé au sous-sol du centre communautaire)  
941, rue Principale, Saint-Thomas (Québec), J0K 3L0
3. Par courriel à [direction.loisirs@saintthomas.qc.ca](mailto:direction.loisirs@saintthomas.qc.ca)
4. À la réception de l'hôtel de ville située au 1240, route 158, Saint-Thomas.

## Réservé à la municipalité

Autorisé : Oui  Non

Raison du refus : \_\_\_\_\_

Montant remboursé : \_\_\_\_\_

Reçu le : \_\_\_\_\_

Traité le : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signature



### Service des loisirs

Centre communautaire, 2<sup>e</sup> étage  
941, rue Principale  
Saint-Thomas (Québec) J0K 3L0



450 759-3405



Municipalité de Saint-Thomas - Service des loisirs



[saintthomas.qc.ca](http://saintthomas.qc.ca)



*Saint-Thomas*